

29 DEC. 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014 À 18 HEURES 30**

N° 7 - 181 / 2014 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS AUX
FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2013

L'An Deux Mille Quatorze, le 16 décembre 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 16 décembre 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES, Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Naïma MARENGO), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Frédéric ESQUEVIN), France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir de Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Enrico SPATARO, Odile LACAZE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Élodie NADJAR (pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Gérard POUJADÉ, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD (pouvoir de Michel MARTY), Delphine MAILLET-RIGOLET, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Agnès BRU, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir à France GERBAL-MÉDALLE), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL) Naïma MARENGO (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steve JACKSON), Geneviève PÉREZ (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Claude LECOMTE), Frédéric ESQUEVIN (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Najat DELPEYRAT, Jacques ROYER, Claude JULIEN, Michel MARTY (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Blandine THUEL.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

Présents : 43

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2014**N° 7 - 181 / 2014 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS
AUX FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE
2013**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services
Transports urbains

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Au sein de la communauté d'agglomération, la compétence transports urbains est assurée par le service transports urbains et l'ensemble des opérations budgétaires est inscrit dans le budget annexe correspondant.

Ce service bénéficie en outre pour certaines missions spécifiques du support logistique des services relevant de l'administration générale de la collectivité.

Dans un souci constant de transparence et afin de calculer au plus juste le coût de ce service public à caractère industriel et commercial, il convient de faire rembourser chaque année, par le budget annexe transports urbains, les frais d'administration générale supportés par le budget principal de la communauté d'agglomération.

Ces frais sont précisément calculés grâce à la ventilation des charges dans le logiciel comptable et en fonction de l'affectation réelle des agents concernés au sein des services ressources de la collectivité.

Au vu du compte administratif 2013, en fonction des critères de répartition retenus, le montant de la participation du budget annexe transports urbains au budget principal de la communauté d'agglomération est établi comme suit :

Frais de personnel d'administration générale	: 116 948,74 €
Frais d'administration générale (charges générales)	: 13 720,68 €
TOTAL	: 130 669,42 €

Le détail de ce calcul est joint à la présente délibération.

L'écart constaté par rapport à l'exercice 2012 (146 836,65 €) correspond à la prise en charge directe par le budget annexe d'un nombre plus important d'écritures comptables, ainsi qu'à la diminution des charges affectées aux services ressources au sein du budget général constatée en 2013.

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter ce montant au titre du remboursement des frais d'administration générale par le budget annexe transports urbains pour l'année 2013, sachant que les crédits budgétaires sont prévus sur le budget annexe transports urbains en cours.

Le conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 2 décembre 2014,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

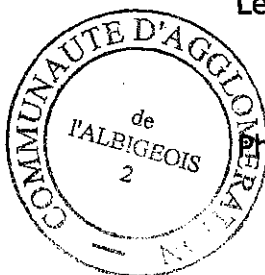
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de fixer le montant de la participation du budget annexe transports urbains au budget général de la communauté d'agglomération, au titre de l'année 2013, à **130 669,42 €**.

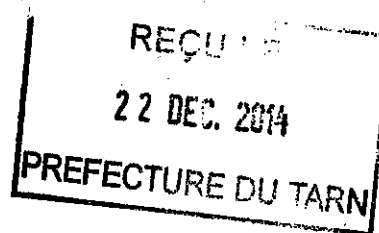
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe transports urbains de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 16 décembre 2014,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE



ANNEXE DÉLIBÉRATION N° 7 – 181 / 2014

Frais d'administration générale consacrés à la compétence transports urbains en 2013

REÇU
22 DEC. 2014
PREFECTURE DU TARN

Charges de personnel (012) du budget général affectées à la compétence transports urbains		Nombre d'ETP total du service	Part d'ETP allouée aux transports urbains selon critères de répartition définis	Détail des agents intervenant pour les transports urbains	Montant retenu
Affaires juridiques et administration générale	Secrétariat des assemblées, rédaction des marchés publics, assistance juridique, suivi du contentieux (en matière de ressources humaines et d'assistance aux agents victimes d'agression dans le cadre de leur fonction et constitution de partie civile)	4	0,1	Responsable 1	5 161,23 €
			0,1	Assurance 1	6 695,52 €
			0,1	Agents 2	4 054,23 €
			Total		9 225,45 €
critère de répartition : nombre de marchés publics, de délibérations, de contrats et d'actes concernant la compétence transports urbains par rapport au nombre total.					
DSI	Paramétrage et suivi des contrats de maintenance des outils informatiques et téléphoniques	5	0,08	Responsable 1	4 622,02 €
			0,30	Agents 4	7 777,83 €
Total					12 399,85 €
critère de répartition : calcul au réel du temps passé dans l'accompagnement du projet billettique, et nombre de postes utilisés par le service au regard du nombre total de postes et de matériels de l'agglomération					
Communication	rédaction des supports communautaires, relations presse, opérations de communication spécifiques à la régie transports urbains	2	0,10	Agents 2	5 936,97 €
				Total	
critère de répartition : calcul au réel du temps consacré à la compétence transports urbains, prenant en compte l'événementiel 2011 (mise en place de la billettique)					
Ressources humaines	Gestion du personnel, de la formation et de la médecine du travail	7	0,15	Responsable 1	12 291,40 €
			0,10	Resp. Adjoint 1	5 195,63 €
			0,89	Agents 5	37 484,50 €
Total					54 971,53 €
critère de répartition : nombre d'agents affectés à la compétence transports urbains par rapport au nombre total d'agents.					
Finances et budget	Préparation budgétaire, présentation et suivi des délibérations budgétaires, suivi des emprunts, ordonnancement (dépenses et recettes), suivi de l'actif, suivi financier des marchés publics	7	0,05	Responsable 1	4 307,46 €
			0,86	Agents 6	20 225,68 €
Total					24 533,15 €
critère de répartition : nombre d'opérations comptables relevant de la compétence transports urbains par rapport au nombre total d'opérations effectuées en 2011.					
Direction générale et parc auto		3	0,35	Agents 3	9 881,79 €
				Total	
critère de répartition : calcul au réel du temps passé sur la coordination du service transports urbains, ainsi que sur la gestion administrative du parc auto.					
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (012)		28	3,17		116 948,74 €

Charges générales (011) du budget général affectées à la compétence transports urbains	Montant retenu
TOTAL des charges d'administration générale 2013	121 215,22 €
Nombre d'ETP alloués aux fonctions supports (Communication, Informatique, RH, Marchés et Aff. Juridiques, Finances)	28
Nombre d'ETP alloués au service Transports urbains	3,17
Pourcentage	11,32%
Participation du Budget annexe Transports urbains au budget général :	121 215,22 € x 11,32%
TOTAL DES CHARGES GENERALES (011)	13 720,68 €

TOTAL des frais d'administration générale 2013 pour le budget annexe Transports Urbains		Montant retenu
Frais de personnel		116 948,74 €
Charges générales		13 720,68 €
TOTAL		130 669,42 €